

Les revendications des apprenants Conférence de presse du 4 septembre

Le 7 juin 2009, se sont déroulées les élections régionales et européennes. En Région wallonne, nous avons élu les parlementaires wallons.

Pour que la problématique de l'analphabétisme continue à faire partie du débat politique, la coordination wallonne et les régionales de Lire et Ecrire en Wallonie, leurs partenaires, les apprenants ont élaboré un cahier de revendications. Le cahier sera distribué par les régionales à tous les parlementaires locaux pour que, à l'occasion de la rentrée du parlement wallon, des questions soient posées sur le secteur de l'alphabétisation.

Pour préparer la conférence de presse, les apprenants de Lire et Ecrire Hainaut occidental, Lire et Ecrire Luxembourg (groupe de Barvaux), Lire et Ecrire Verviers se sont réunis le 25 juin et le 31 août.

Leurs revendications concernent :

- la sensibilisation/ l'information ;
- la mobilité ;
- la formation ;
- le travail ;
- l'école.

LA SENSIBILISATION / L'INFORMATION

En quoi il est indispensable de disposer de moyens pour informer/sensibiliser :

- pour lutter contre les idées reçues (changer les jugements, les étiquettes) qui concernent les personnes en difficultés de lecture et d'écriture ;
- pour que les personnes en difficultés de lecture et d'écriture osent aller se former, osent s'exprimer, prendre la parole ;
- pour que les personnes en difficultés de lecture et d'écriture sachent que des formations existent, comment elles se déroulent, quelles sont les conditions pour les suivre ;
- pour que les administrations, le monde politique, les employeurs, les écoles, le grand public, les syndicats sachent également que des formations sont organisées et comment elles se déroulent.

LA MOBILITÉ

Aujourd'hui pour se former, trouver un emploi, il faut pouvoir se déplacer...

- dans certaines sous-régions, il est nécessaire d'être créatif et de développer les services de minibus, taxis sociaux, covoiturage ;
- de penser à prendre en compte les horaires de formation.

Enfin les frais de déplacement devraient être pris en charge directement par les pouvoirs publics (pour simplifier les démarches) et réglés sous forme d'avance.

LA FORMATION

Pour que la formation en alphabétisation soit égale pour tous et toutes, elle doit :

- être accessible à tous et toutes dans les mêmes conditions (pas seulement en fonction du statut de la personne (demandeur d'emploi)) : tout le monde devrait pouvoir obtenir un euro de l'heure et des frais de garde et de déplacements remboursés ;
- être encouragée : garde des enfants le jour et le soir, mobilité (transports en communs, covoiturage) ;
- pouvoir continuer à se dérouler dans des conditions de qualité : liée aux besoins des personnes, dans le respect du rythme et du temps d'apprentissage de chacun (petits groupes de 12 à 15 personnes), dans des locaux accessibles pour les personnes ayant des problèmes de santé/mobilité ;
- disposer de plus de formateurs pour un meilleur accompagnement, développer le nombre d'heures de formation ;
- comporter les mêmes équipements (outils/infrastructure) pour tous et toutes ;
- permettre aussi aux formateurs de se former (formation continuée).

Pour que « l'après formation » en alphabétisation se déroule bien :

- il faut pouvoir poursuivre la formation quand on a trouvé un travail. Il faut pouvoir se former quand on travaille ;
- il est nécessaire d'adapter les tests d'entrée, de permettre de faire ses preuves, de laisser l'occasion de démontrer ses compétences ;
- il faut pouvoir continuer de suivre en même temps une formation en alphabétisation et une « autre » formation.

LE TRAVAIL

En guise d'introduction, pour faire une recherche d'emploi, il faut être bien accompagné et pas simplement activé...

A l'engagement...

- pour être engagé, il faut partir des connaissances de la personne et les reconnaître ;
- il faut être évalué sur ses compétences professionnelles et non par rapport à l'écrit ;
- il faut donner une chance (même sans diplôme) en ayant l'occasion de pouvoir faire ses preuves (des tests en lien avec le métier), en donnant un temps d'adaptation ;

En entreprise...

- il faut mettre en place des formations en alphabétisation pour pouvoir continuer à apprendre, pour pouvoir avancer ;

L'ECOLE

Pour une école plus juste, pour que demain toutes et tous sachent lire et écrire en quittant l'école primaire, il faut :

- soutenir et reconnaître l'importance de l'école primaire ;
- un enseignement de qualité accessible à tous (petites classes de 15 à 16 élèves) ;
- être attentif et soutenir ceux qui ont des difficultés, qui apprennent moins vite en adaptant les méthodes ;
- une école sans discrimination.